



COMMUNIQUE

du Conseil de Défense du Ministère de l'Écologie

25 juin 2020

Été 2019 : de l'alerte à l'alarme

Les élus des fédérations CGT – FO – CFDT – FSU en comité technique des ministères de la transition écologique et solidaire et de la cohésion des territoires ont décidé la création d'un Conseil de Défense du Ministère de l'Écologie (CDME). Ils ont adopté une résolution alertant sur la situation des ministères, des services et établissements publics, en particulier en vue du PLF 2020, sur les arbitrages relatifs à AP 2022 sur l'administration centrale et l'État territorial, et sur le chantier de décentralisation annoncé pour 2020.



Parce qu'il est illusoire de croire que dérèglement climatique et effondrement de la biodiversité verront des solutions en réduisant l'action publique à commencer par les moyens humains et financiers de nos ministères !

Le 27 juin 2019, derrière la revendication « Make notre Ministère Great Again », les personnels de différents services et établissements publics du ministère, ont pris le relais avec plusieurs initiatives en territoire et un rassemblement sur les marches de l'Arche de la Défense.

Durant tout l'été, les personnels de l'ensemble des 2 ministères ont formulé leurs témoignages pour rendre tangible auprès des ministres la situation concrète vécue dans les services. Des témoignages dont la compilation a été remise en ouverture du comité technique ministériel budgétaire à mesdames Borne et Gourault.

Ces premières actions ont permis d'obtenir des inflexions limitées mais importantes (effectifs de l'Office Français pour la Biodiversité, et des Parcs Nationaux, non suppression des laboratoires d'hydrobiologie par exemple), **elles ont clairement marqué les esprits au sein du ministère et dans les médias nationaux** (articles et radio) et ont trouvé des prolongements en auditions avec des députés et des sénateurs.



Été 2020 : la croisée des chemins

Dans un contexte exceptionnel lié à la crise sanitaire de la COVID-19, **les services et établissements publics des ministères de la transition écologique et solidaire et de la cohésion des territoires continuent de payer le tribut des décisions budgétaires issues de la Loi de Finances 2020** (-5 % d'effectifs en 1 an, -10 % prévus d'ici 2022), subissant les effets de plans sociaux qui ont de plus en plus de mal à cacher leur violence, **de la décomposition de la chaîne de commandement ministériel** au bénéfice du ministère de l'Intérieur et **de la perspective du transfert ou de l'abandon de missions et de compétences.**

La prochaine crise sera peut être à nouveau financière ou sanitaire, peut être liée à des mouvements sociaux d'ampleur inégalée, à un accident industriel majeur. Avec une certitude à échéance longue : **elle sera une conséquence du dérèglement climatique et de la perte de biodiversité dont nous vivons déjà la réalité mois après mois**, et ce depuis plusieurs années. **Si ce n'est pas la cause de la prochaine grande crise, ce sera la suivante.**

La liste des sujets à prendre à bras le corps peut donner le vertige, citons en quelques exemples :

- la préservation et la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable et en denrées alimentaires dans le respect de l'environnement
- la préservation des services éco systémiques rendus par notre environnement et la préservation de la biodiversité.
- La fin de la dépendance aux carburants fossiles tout en maintenant des capacités de déplacement
- l'adaptation à la montée des eaux et aux phénomènes climatiques extrêmes
- la lutte contre des maladies infectieuses nouvelles sous nos latitudes

Les faiblesses structurelles, notamment en termes de maîtrise des politiques publiques mises au grand jour par l'épidémie due au coronavirus sont, de fait, valables pour toutes les crises à venir et **appellent un changement de cap sans lequel les discours présidentiels et gouvernementaux sur le climat et l'environnement ne resteront qu'affichages.**

C'est pourquoi il est indispensable de tirer aujourd'hui

les leçons pour ne pas subir dans le futur !

Alors que les propositions de la conférence citoyenne sur le climat viennent d'être rendues, alors que les choix budgétaires sont en cours de définition pour la fin du quinquennat, que le gouvernement prépare un plan de relance, **le Conseil de Défense du Ministère de l'Ecologie en appelle au Président de la République – président du Conseil de Défense Écologique :**

- pour inverser enfin la logique, répondre aux besoins quotidiens des usagers, partir des crises auxquelles il faudra probablement faire face, et se donner les moyens d'y répondre ;
- pour décider d'un moratoire sur les réorganisations « budgétaires » et les suppressions d'effectifs des services de nos ministères, en donnant une visibilité assise sur une loi de programmation pluriannuelle de recrutements ;
- pour prononcer le renforcement du service public de l'environnement, de l'aménagement, du logement, des transports, à travers des administrations centrales, des services déconcentrés et des établissements publics dotés aussi bien en moyens qu'en personnels, et non soumis à l'arbitraire préfectoral ni à la vente à la découpe de leurs missions et compétences.

Contacts presse :

CGT : Philippe GARCIA – 06 83 59 84 59

FO : Laurent JANVIER – 06 27 31 17 68

CFDT : Gwenaëlle LHUILLIERE – 07 81 41 20 09

FSU : Patrick SAINT LEGER – 06 70 81 17 16

#MTESGreatAgain



@MTESMCTGreatAgain



@NotreAgain

